



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate** : 23 juillet 2013

**DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO SUR UN ACCORD AVEC LE DEPARTEMENT DE LA JUSTICE CONCERNANT LES SOINS AUX RESIDENTS D'HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES POUR ADULTES**

« Après près de dix ans de procédure, l'Etat a conclu un accord qui améliorera le service et la qualité de vie des New Yorkais atteints de maladies mentales qui vivent dans des hôpitaux psychiatriques pour adultes. Le résultat d'aujourd'hui démontre l'engagement de l'Etat de New York à offrir le meilleur traitement possible aux résidents atteints de maladies mentales et à respecter les principes de la décision de la Cour Suprême de 1999 dans l'affaire *Olmstead vs. L.C.* Comme nous l'avons fait au cours des deux ans et demi passés, notre Etat continuera à réformer la manière avec laquelle nous fournissons des soins et un logement à tous les New Yorkais vulnérables, afin d'assurer qu'ils ont le traitement et le soutien qui correspondent le mieux à leurs besoins. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418